



2025-11

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
MAIRIE DE MONTESQUIEU LAURAGAIS

**Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2025 au grade
d'adjoint administratif principal 2^e classe**

Le Maire de la commune de MONTESQUIEU-LAURAGAIS,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Arrête

Article 1

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2025

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
LEGENDRE Camille	Adjoint administratif / /
..... / /

Article 2

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montesquieu-Lauragais, le 21 janvier 2025.

Le Maire

Abdelrahman MAHCER
31450

Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>